

Barème des honoraires de l'agence

Vente									
Prix de vente	Honoraires TTC								
65 000 €	5 200 €	135 000 €	10 500 €	205 000 €	13 400 €	275 000 €	14 800 €	345 000 €	17 000 €
70 000 €	5 600 €	140 000 €	10 700 €	210 000 €	13 500 €	280 000 €	14 900 €	350 000 €	17 200 €
75 000 €	6 000 €	145 000 €	10 800 €	215 000 €	13 600 €	285 000 €	15 000 €	355 000 €	17 400 €
80 000 €	6 400 €	150 000 €	10 900 €	220 000 €	13 700 €	290 000 €	15 100 €	360 000 €	17 600 €
85 000 €	7 000 €	155 000 €	11 200 €	225 000 €	13 800 €	295 000 €	15 200 €	365 000 €	17 800 €
90 000 €	7 600 €	160 000 €	11 500 €	230 000 €	13 900 €	300 000 €	15 300 €	370 000 €	18 000 €
95 000 €	8 000 €	165 000 €	11 900 €	235 000 €	14 000 €	305 000 €	15 400 €	375 000 €	18 200 €
100 000 €	8 200 €	170 000 €	12 200 €	240 000 €	14 100 €	310 000 €	15 500 €	380 000 €	19 000 €
105 000 €	8 400 €	175 000 €	12 600 €	245 000 €	14 200 €	315 000 €	15 600 €	385 000 €	19 200 €
110 000 €	8 600 €	180 000 €	12 900 €	250 000 €	14 300 €	320 000 €	16 000 €	400 000 €	20 000 €
115 000 €	9 000 €	185 000 €	13 000 €	255 000 €	14 400 €	325 000 €	16 200 €	430 000 €	22 000 €
120 000 €	9 400 €	190 000 €	13 100 €	260 000 €	14 500 €	330 000 €	16 400 €	450 000 €	22 500 €
125 000 €	9 700 €	195 000 €	13 200 €	265 000 €	14 600 €	335 000 €	16 600 €	500 000 €	25 000 €
130 000 €	10 100 €	200 000 €	13 300 €	270 000 €	14 700 €	340 000 €	16 800 €		

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Les prix sont en euros. Les honoraires d'agence s'entendent avec un taux de TVA à 8,50%.

En dessous de 65 000 euros, les honoraires d'agence sont de 5000 € TTC du prix de vente.

Au-dessus de 500 000 euros, les honoraires d'agence sont de 5% TTC du prix de vente.

Vente de programmes neufs (V.E.F.A)

Prix de vente du lot net promoteur HT	Honoraire de 5% TTC du prix de vente, à la charge du promoteur.
---------------------------------------	---

Avis de valeur

180 € TTC

Honoraires de location d'habitation vide et meublé Loi 1989

A la charge du propriétaire	Honoraires TTC
Honoraires d'entremise : surfaces supérieures à 75 m ²	100 €
Honoraires d'entremise : surfaces inférieures à 75 m ²	200 €
Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail.	8 € le m ² habitable avec un plafond de 510 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € le m ² habitable avec un plafond de 225 €
A la charge du locataire	Honoraires TTC
Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail.	8 € le m ² habitable avec un plafond de 510 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € le m ² habitable avec un plafond de 225 €

Honoraires de gestion (location d'habitation vide et meublé)

A la charge du propriétaire	6,53% TTC du loyer mensuel.
-----------------------------	-----------------------------

Garantie loyers impayés (location d'habitation vide et meublé)

A la charge du propriétaire	1,90% TTC du loyer mensuel.
-----------------------------	-----------------------------

Honoraires de location saisonnière

A la charge du preneur	14% sur le loyer brut (loyer net majoré des honoraires de gestion)
	Frais de dossier : 40 €

Honoraires de gestion (location saisonnière)

A la charge du propriétaire	14% du loyer net
-----------------------------	------------------

Locaux commerciaux et professionnels

A la charge du preneur	Honoraires TTC
Négociation, état des lieux d'entrée, rédaction du bail	15% du loyer annuel hors charges